



VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 08 juin 2026 PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

Rue du Tivoli

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le code de la route ;
- Vu la demande du 04 mai 2026, de Mesdames Blateyron et Flin, demandant l'autorisation d'effectuer leur manifestation ;
- Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans un but de sécurité publique rue du Tivoli (de la place Dauphine à l'intersection de la rue du Lac aux Fées) ;
- Vu l'intérêt général ;

ARRETE :

Article 1^{er} : La circulation des véhicules sera interdite à partir du samedi 4 juillet 2026 à 10h jusqu'au dimanche 5 juillet 2026 à 1h, rue du Tivoli (de la place Dauphine à l'intersection de la rue du Lac aux Fées), sauf riverains.

Article 2^{ème} : La signalisation sera mise en place par le demandeur et mise à disposition par les services techniques.

Article 3^{ème} : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques, le demandeur sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-211801097-20260608-2026_076-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/06/2026
Publication : 09/06/2026

Le Maire,
Frank JANSONNIE

Publié sur le site de la commune le 09.06.2026

